

Guide Collaborateurs

Création de compte et prise de tickets de stationnement



Bienvenue chez PayByPhone Business

Votre entreprise dispose désormais d'un compte PayByPhone Business pour vous accompagner dans vos déplacements professionnels et simplifier votre stationnement au quotidien !

1. Création et activation de votre compte

Vous venez de recevoir une invitation par SMS et/ou email afin d'activer votre compte PayByPhone Business sur votre téléphone professionnel.

Le lien d'invitation expire au bout de **7 jours**.



À noter : il est important que vous utilisiez le même numéro de portable que celui autorisé par votre gestionnaire de flotte pour pouvoir stationner avec le moyen de paiement de l'entreprise.

Selon que vous disposiez déjà d'un compte PayByPhone ou non, deux cas de figures sont possibles pour rattacher votre numéro de téléphone au compte de l'entreprise et l'activer.

Vous disposez déjà d'un compte PayByPhone*



A la réception du SMS et/ou email d'invitation, cliquez sur le lien.

Votre compte est automatiquement activé et relié à celui de l'entreprise.

Vous êtes ensuite invité(e) à ouvrir l'appli PayByPhone et un message sur l'écran d'accueil confirme que votre compte a été associé à celui de son entreprise.

Vous ne disposez pas d'un compte PayByPhone



A la réception du SMS et/ou email d'invitation, cliquez sur le lien d'inscription. Seul un mot de passe doit être configuré pour le numéro de téléphone utilisé.

Une fois enregistré(e), votre compte est automatiquement activé et relié à celui de l'entreprise.

Vous êtes ensuite invité(e) à télécharger l'appli PayByPhone.



Téléchargez
l'appli
PayByPhone

**Remarque : Les collaborateurs ayant déjà un compte existant mais qui sont inscrits via un compte de médias sociaux (et n'ont donc pas de numéro de téléphone associé) devront suivre le processus d'inscription pour les nouveaux utilisateurs.*

2. Ajoutez vos véhicules

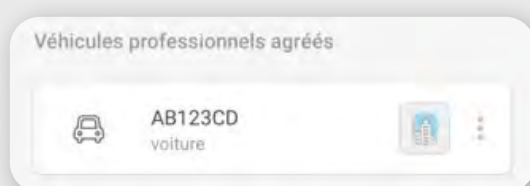
Maintenant que votre compte est activé, vous pouvez enregistrer vos véhicules dans l'appli afin de ne plus avoir à le faire au moment de stationner.

Avec une seule et même appli, vous pouvez stationner avec un véhicule professionnel et personnel.

Pour ajouter vos véhicules, allez dans le menu :

- Cliquez sur "Véhicules"
- Cliquez sur le +
- Ajoutez la plaque d'immatriculation et le type de véhicule. La description et la photo du véhicule sont optionnelles.
- Une fois ajouté, votre véhicule devrait être visible dans votre liste de véhicules enregistrés.

Seuls les véhicules agréés (signalés par un logo entreprise) par votre gestionnaire de flotte sont autorisés à stationner avec la carte bancaire de l'entreprise.

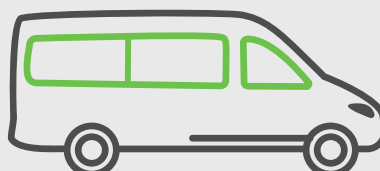
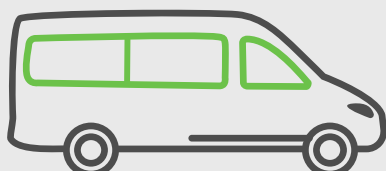


Vous n'aurez pas besoin de saisir le code CVV pour stationner.



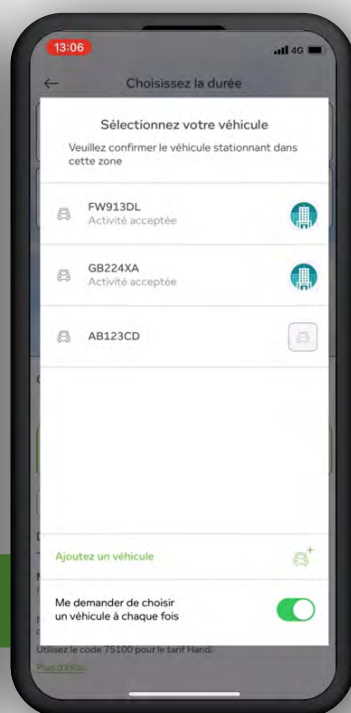
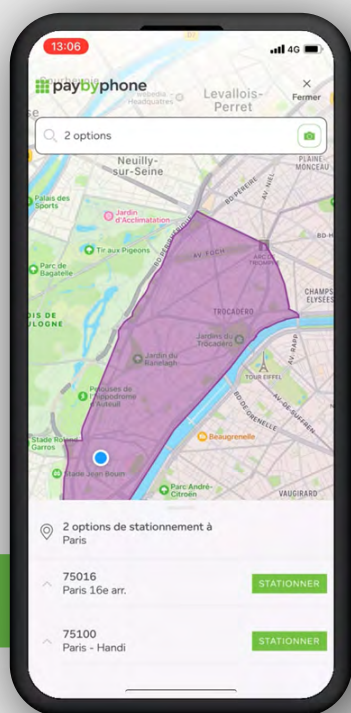
À noter: Vous ne devez pas ajouter la carte de la société manuellement sur votre compte. Celle-ci vous sera proposée automatiquement une fois que vous avez accepté l'invitation et ajouté la plaque d'immatriculation de votre véhicule professionnel sur l'application.

Lorsque vous stationnez pour un usage personnel, vous utiliserez votre propre moyen de paiement.



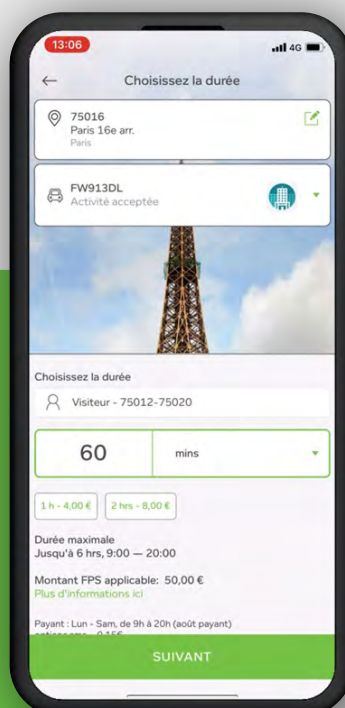
3. Comment prendre un ticket de stationnement ?

Pour prendre un ticket de stationnement, rien de plus simple :

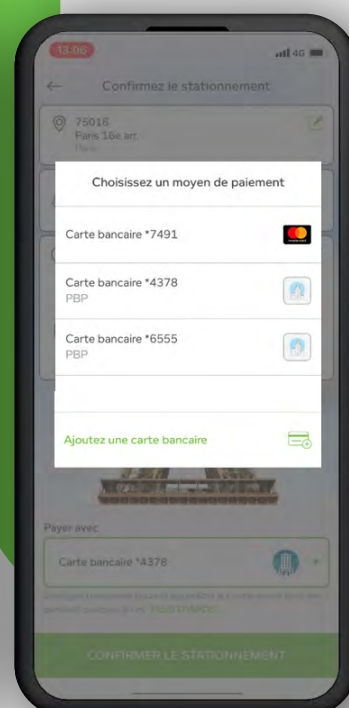


2. Sélectionnez le véhicule

1. Sélectionnez la zone (via la géolocalisation ou en saisissant le code tarif)



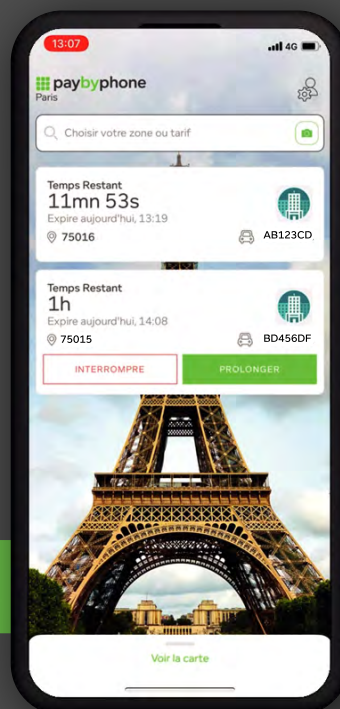
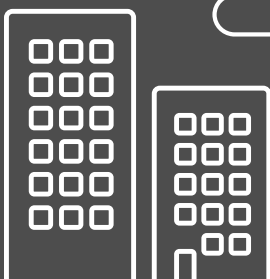
3. Sélectionnez la durée et le moyen de paiement



Voir le tutoriel en vidéo d'une prise de ticket



Votre stationnement est confirmé ! Vous avez la possibilité de l'interrompre ou de le prolonger.



Besoin d'aide ?

- Consultez notre [centre d'aide](#) pour retrouver les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

- Echangez avec Parker, notre assistant virtuel - accessible depuis le Centre d'aide



paybyphone.fr/entreprises

